Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (2004)
Heft: 548

Artikel: Un espace stratégique majeur : le franco-valdo-genevois
Autor: Queyranne, Jean-Jack
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886278

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un espace stratégique majeur : le franco-valdo-genevois

Jean-Jack Queyranne
Président de la Région Rhône-Alpes

L'espace stratégique majeur, le franco-valdo-genevois réunit 750 000 habitants, dont 230 000 se trouvent dans la partie française. Territoire unique d'expérimentation du développement transfrontalier, il présente une importance stratégique pour nos régions respectives. Les liens historiques entre la région Rhône-Alpes et le bassin de vie franco-valdo-genevois sont entrés dans une nouvelle étape de coopération bilatérale constructive, qui s'exprime pleinement dans le cadre du Comité régional franco-genevois, dont notre collectivité est désormais membre à part entière.

Les points d'ancrage de notre coopération sont multiples : le développement économique, la qualité de vie, les infrastructures... Les problématiques que nous rencontrons sont également partagées avec, par exemple, la pression foncière liée à la rareté, mais aussi à l'extrême sollicitation des investisseurs à proximité de la métropole internationale helvétique ; ou encore la question des déplacements avec, du côté français, un développement fort du travail transfrontalier, qui contribue à renforcer les flux de circulation entre nos deux pays.

La nouvelle majorité de la Région Rhône-Alpes veut s'investir activement au côté de ses partenaires du Comité régional franco-genevois, qui représente, j'en suis convaincu, le meilleur outil de travail et de négociation sur les dossiers transfrontaliers. Notre implication se traduira dans plusieurs domaines fondamentaux, à commencer par l'économie, l'innovation et le tourisme.
En matière de développement économique et d'aménagement du territoire, nous souhaitons une harmonisation de nos stratégies respectives, inscrite dans une volonté de mutualisation de nos connaissances et de valorisation de nos pôles de compétences et d'innovation. Ceci est particulièrement vrai pour les biotechnologies, les nanotechnologies, l'environnement et la maîtrise de l'énergie, qui doivent pouvoir se renforcer dans le cadre de « clusters » transfrontaliers.

Le volet touristique est un autre levier majeur de notre développement économique commun. Il s'appuie sur un réseau des villes attractives et des espaces naturels remarquables, dont témoigne le domaine franco-suisse des Portes du Soleil. La politique touristique se distingue par notre ambition commune de valoriser les espaces naturels et les pistes cyclables (du Léman à la Méditerranée). Sans oublier les espaces de congrès qui rythment la vie de notre territoire et les aéroports de Lyon-Saint Exupéry et de Genève qui conditionnent son attractivité à l'international.

Pour animer cette dynamique de développement, l'engagement de la Région Rhône-Alpes se traduira également dans la politique de transports publics, à laquelle nous souhaitons donner une forte impulsion : création du CEVA, la liaison tram train entre Cornavin, les Eaux-Vives et Annemasse ; renforcement des liaisons par bus entre Annemasse, le Pays de Gex et Genève ; projet Étoile Annemasse-Genève...
Dans cette perspective, nous avons piloté l'élaboration de la charte pour le Développement des transports publics régionaux (DTPR). La mise en œuvre d'une stratégie commune en matière de déplacements passe aussi par une politique foncière adaptée au développement durable de l'espace franco-valdo-genevois.
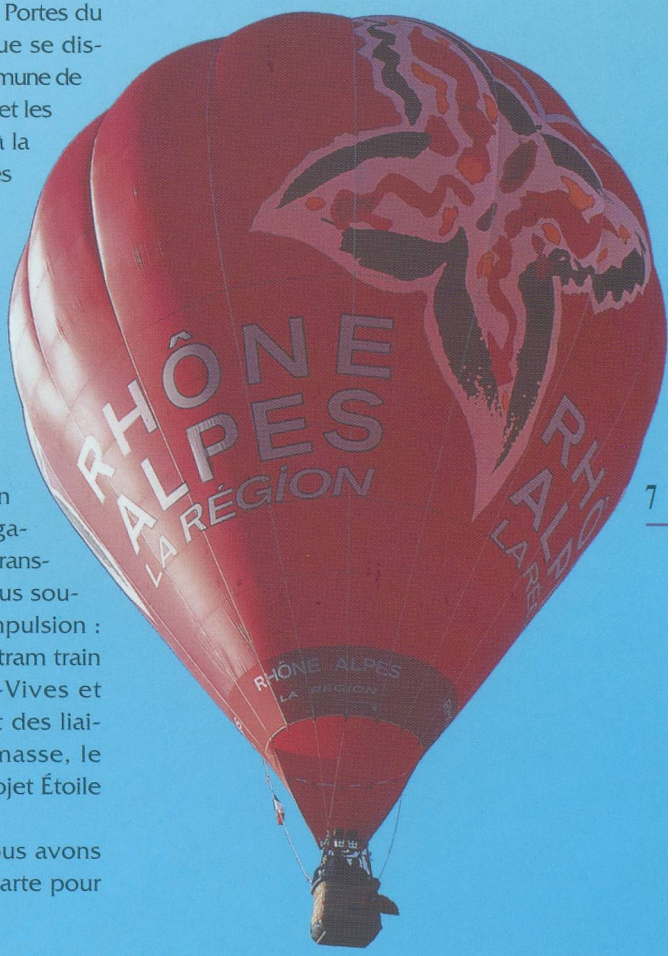
Avec le Comité régional franco-genevois, les bases d'une coopération transfrontalière stable et efficace sont aujourd'hui posées entre nos deux territoires qui gagneront à renforcer et élargir leurs synergies d'action.